



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## établissements d'accueil

Question écrite n° 117368

### Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la dépendance et la prise en charge des personnes âgées dépendantes au sein des établissements EHPAD. D'ici à 2040, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie devrait augmenter de 450 000, le faisant passer à 1,65 million. À l'occasion du 3e débat interrégional sur la dépendance du 14 juin 2011, le Premier ministre a dit vouloir « faire du maintien » à domicile l'une des principales priorités ». Or il constate que nous manquons toujours de lits et s'inquiète tout spécialement de la cherté des loyers dans ces établissements spécialisés. De plus force est de constater que les charges qui pèsent sur les personnes âgées pour financer l'entrée en maison de retraite ne cessent de croître, notamment pour les citoyens à basses pensions de retraite. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer ses intentions afin d'améliorer les conditions d'accès et d'accueil des personnes âgées dépendantes en établissements spécialisés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Lefait](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117368

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 2011, page 9531

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)